



Dernières informations sur les condamnées à mort irakiennes

Par [Ian Douglas et al.](#)

Mondialisation.ca, 12 mars 2007

[Tribunal de Bruxelles](#) 12 mars 2007

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [IRAK](#)

Auteurs: Ian Douglas- Hana Al Bayaty- Abdul Ilah Albayaty- Dirk Adriaensens- Iman Saadon- Ay^oe Berkday , 10 mars 2007



Chers signataires de notre [appel](#),

Voici une rapide mise à jour sur le statut de Wassan Talib, Zainab Fadhil et Liqa Omar Muhammad, les trois femmes irakiennes menacées d' exécution imminente :

1. Nous avons reçu cette semaine un compte-rendu d'une visite qu'une personne a pu effectuer auprès des trois femmes en prison. Nous considérons ce compte-rendu comme crédible. Il confirme l'information initiale selon laquelle ces femmes ont été soumises à des procès injustes. Nous essayons d'obtenir des précisions sur leurs procès afin de formaliser au Groupe de Travail sur les Détentions Arbitraires des Nations unies. Le Groupe de Travail sur les Détentions Arbitraires a exprimé sa disponibilité à prendre ce cas en charge et a de fait effectué ses propres recherches. Si nous parvenons à obtenir un compte-rendu plus détaillé, nous pourrions pousser le Groupe de Travail à aller plus loin. Un avocat spécialisé en législation internationale sur les droits humains est prêt à travailler avec nous pour la défense des trois femmes.
2. Le compte-rendu de visite à la prison nous conduit à croire que les femmes sont toujours en vie. Nous avons reçu un autre mail d'une autre source nous disant que les exécutions ont été reportées. Mais nous ne pouvons confirmer ce détail. Malgré l'énorme réaction à notre appel, toutes les lettres et mails envoyés aux autorités en place, aucune déclaration officielle ne nous est parvenue concernant le cas de ces trois femmes. Nous continuons à rechercher plus d'informations.
3. Le procès de Wassan et Zainab aurait duré 25 minutes sans présentation de preuves ni de témoins. Wassan, Zainab et Liqa rejettent les charges retenues contre elles.
4. Le compte rendu de la visite à la prison confirme que les trois femmes sont détenues dans un lieu qui n'offre aucune sécurité, la prison d'Al Kadhimiya.
5. Le compte rendu de la visite à la prison confirme que les trois femmes sont détenues dans un lieu qui n'offre aucune sécurité, la prison d'Al Kadhimiya.
6. Nous ne pouvons pas encore confirmer quels articles du Code pénal irakien ont été appliqués pour condamner les trois femmes. Cependant la quatrième femme

mentionnée dans l'appel [d'Amnesty International](#) du 9 février dernier (Samar Saad Abdullah, NdT) elle aussi condamnée pour crimes et menacée d'une exécution imminente, se trouve aussi, selon le rapport de la visite, à la prison d' Al Kadhimiya après un procès inéquitable.

7. Nous pensons qu'il est vraiment nécessaire pour tous de poursuivre la mobilisation en solidarité avec les femmes irakiennes et la lutte du peuple irakien pour l' indépendance, la liberté, la justice et le droit à la vie.

Le thème de la journée internationale des la femmes cette année « Arrêtons l'impunité pour la violence contre les femmes et les filles » - nous donne l'occasion de rappeler ce qui se passe impunément en Irak occupé tous les jours : abus sexuels, humiliations, viols, tortures et aussi assassinats. Notre mobilisation veut dénoncer le gouffre entre l'occupation et son gouvernement fantoche d'une part et la directive des Nations Unies d'autre part, qui dit : « Les États ont l'obligation de protéger les femmes et les filles de la violence, de demander des comptes aux auteurs pour leurs crimes et de fournir justice et réparation aux victimes. Le manquement à obligations est inacceptable ».

Il n'y a pas de juridiction nationale sous l'occupation. Ce gouvernement fantoche n'est pas en mesure d'émettre des sentences, et n'est ni disposé ni compétent pour protéger ces femmes. Nous appelons à la fin de cette occupation criminelle et à la libération de Wassan, Zeinab et Liqa ainsi que de tous les autres prisonniers politiques détenus illégalement.



Nous félicitons tous ceux qui ont participé aux protestations et aux campagnes lancées contre ces exécutions imminentes. Nous saluons nos sœurs marocaines et les militants qui ont organisé une grève de la faim de 24 heures le 5 mars et un sit-in devant le bureau de l'ONU à Rabat. Il est temps pour nous tous, par nos actions, de pousser les autorités mandatées, y compris l'ONU, à mettre un terme à leur hypocrisies et leur complicité avec le crime horrible que constitue l'occupation de l'Irak.

Nous rappelons aux autorités constituées qu'il est interdit, par la législation internationale, de détenir des prisonniers dans des lieux lieu dépourvus de sécurité et qu'un mouvement international de solidarité attend la confirmation de ce que Wassan, Zeinab, et Liqa sont en bonne santé.

Nous tiendrons tous les signataires au courant dès que nous aurons de nouvelles informations. La situation en Irak est extrêmement volatile et nous avons le souci permanent de la sécurité de ceux qui se trouvent sur le territoire irakien et qui nous assistent dans nos efforts.

Informez-nous SVP de toutes vos actions et des progrès que vous ferez.

Source : <http://www.brusselstribunal.org/>

Image de titre : [Ben Heine](#), [Tlaxcala](#)

Traduit de l'anglais par Fausto Giudice, membre de [Tlaxcala](#), le réseau de traducteurs pour la diversité linguistique. Cette traduction est en Copyleft pour tout usage non-commercial : elle est libre de reproduction, à condition d'en respecter l'intégrité et d'en mentionner

sources et auteurs.

La source originale de cet article est [Tribunal de Bruxelles](#)
Copyright © [Ian Douglas et al.](#), [Tribunal de Bruxelles](#), 2007

Articles Par : [Ian Douglas et al.](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca